



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Montréal, le 21 février 2019

Monsieur Denis Bergeron
Président de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
575 Rue Jacques-Parizeau,
Québec (Québec) G1R 2G4

**Objet : Commentaires de la FCCQ sur le projet de ligne à 735 kV entre les postes
Micoua et Saguenay, présenté par Hydro-Québec**

Monsieur Bergeron,

Grâce à son vaste réseau de plus de 130 chambres de commerce et de 1 100 entreprises établies au Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 compagnies exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Considérée comme le plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ défend les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel, respectueux des principes de développement durable.

La FCCQ souhaite exprimer son appui au projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay, présenté par Hydro-Québec, à l'occasion des consultations publiques se tenant actuellement au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Pour elle, le projet devrait permettre non seulement de libérer la puissance énergétique élevée retrouvée sur le corridor Manic-Québec, soit entre le poste Manicouagan (Baie-Comeau) et la région de Québec, et ce, en passant par Charlevoix ainsi que le poste de Bergeronnes près de Tadoussac, mais également, afin de fiabiliser davantage le corridor tout en générant des retombées économiques régionales.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Depuis 2011, plusieurs changements ont amené la société d'État à modifier sa stratégie de distribution d'électricité à travers le Québec. Parmi ceux-ci, une consommation industrielle inférieure aux prévisions initiales dans la région de la Côte-Nord amène des effets indésirables dans la distribution. Cette situation engendre une augmentation de la puissance de l'électricité transportée vers les grands centres de consommation, ainsi que des pertes électriques qui pourraient être évitées avec le projet Micoua-Saguenay.

Parmi les autres raisons justifiant la pertinence de ce projet, soulignons la volonté d'Hydro-Québec d'accroître davantage la fiabilité de son réseau. Depuis 2011 également, les fermetures de la centrale thermique Tracy et de la centrale nucléaire de Gentilly-2 ont, selon la société d'État, affaibli la capacité de fiabilité du réseau québécois. Le projet Micoua-Saguenay devrait ainsi permettre de sécuriser le réseau en donnant une capacité adéquate au corridor Manic-Québec, par la construction d'une ligne spécifique contenant des critères de robustesse et de fiabilité supérieurs.

Hydro-Québec assure que l'élaboration du tracé de 262 km entre le poste Micoua et le poste de Saguenay tient compte des contraintes techniques et environnementales ainsi que des préoccupations exprimées par le milieu régional. Elle soutient avoir eu recours à une démarche environnementale où elle a pu notamment, évaluer les impacts, analyser les contraintes techniques et environnementales, déterminer les éléments plus sensibles, et concevoir les mesures d'atténuation.

Durant la conception du projet, toutes les étapes nécessaires auraient été réalisées en collaboration avec les différents acteurs régionaux et les corrections auraient été apportées lorsque nécessaire. Effectivement depuis 2016, des échanges ont lieu avec ceux-ci à l'intérieur d'une vaste consultation, en collaboration notamment avec les communautés innues de Pessamit, d'Essipit et de Mashteuiatsh. En plus de ces régions, des rencontres ont eu lieu à Québec, Lévis, Rimouski ainsi que Montréal. Hydro-Québec assure également qu'elle assurera la surveillance des travaux afin que les engagements soient tenus sur le terrain.

Retombées économiques régionales

Pour la FCCQ, on doit également porter une attention particulière aux retombées économiques régionales associées à la construction d'une ligne de transport d'électricité. Les coûts totaux du lien Micoua-Saguenay, en incluant l'exploitation, sont estimés à environ 690 millions\$. Selon Hydro-Québec, 80 % de ceux-ci, soit approximativement 500 millions\$, seront investis directement en sol québécois.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



De ces sommes, environ 30% des coûts du projet seront dédiés à l'ingénierie, à la gestion de projet et à la gestion de chantier qui seront confiés à 100% à des entreprises québécoises. Les contrats de déboisement et de construction seront confiés quant à eux également à 100% pour des travailleurs et des entreprises québécoises, ce qui représente approximativement 40% des coûts du projet. Les retombées économiques pour les régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord, proviendront essentiellement de cette catégorie puisque les contrats sont estimés entre 225 et 290 millions\$ sur le total de 690 millions\$. Finalement, toujours selon Hydro-Québec, une partie des 30% restants sera confiée à des entreprises d'ici pour la fabrication du matériel.

La société d'État estime que les investissements directs prévus spécifiquement pour le poste Micoua seraient de l'ordre de 14 millions\$ tandis que pour le poste Saguenay, il s'agirait de 26 millions\$.

De manière générale, les retombées économiques régionales pour la construction d'une ligne de transport représentent entre 15 % et 20 % de la valeur des contrats, dans lesquels il y a des opportunités de retombées régionales comme la main-d'œuvre locale, la restauration, l'hébergement, les achats locaux, etc.

Cela dit, nous estimons qu'il faut tout de même prendre en considération les préoccupations de grands consommateurs qui anticipent une hausse des tarifs d'électricité à la suite de la réalisation de ce projet. Selon nous, des explications de la part du promoteur devraient être fournies à cet égard.

En résumé, en plus d'amener des retombées économiques fort intéressantes pour les régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord, le projet de ligne 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay, présenté par Hydro-Québec, devrait permettre de maintenir la fiabilité du réseau, de renforcer le corridor Manic-Québec, de réduire les pertes électriques et d'améliorer la flexibilité d'exploitation, tout cela dans le respect de l'environnement, des tarifs actuels d'électricité pour les grands consommateurs ainsi que des attentes des communautés.

Veuillez agréer, Monsieur Bergeron, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane Forget, MBA.
Président-directeur général